

MyCred4Home

Une approche innovante

MyCred4Home vise à promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle des profils peu qualifiés en combinant deux éléments, dont l'un est encore en cours de développement, les **micro-certifications** et la **validation de l'apprentissage non formel et informel**.



Partenariat

MyCred4Home

IPERIA, coordinateur <https://www.iperia.eu/>

Stratégies et outils pour améliorer les compétences des personnes (STePS), <https://www.stepseurope.it>

The Software Engineering and Internet Technologies (SEIT) Laboratory of the University of Cyprus : www.ucy.ac.cy

Centre Familial de Bruxelles : www.centrefamilial.be

G12 Grupo Empresarial de Servicios, s.l. www.gdoce.es

2021-1-FR01-KA220-ADU-000035256

Les micro-certifications :
Une nouvelle opportunité pour
l'éducation et la formation tout
au long de la vie

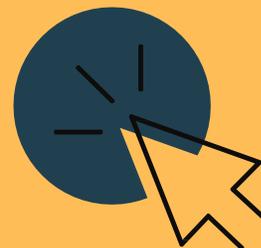


MyCred4Home



Contactez-nous

<https://www.mycred4home.eu/>



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui reflète uniquement les opinions des auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.

Mise en page graphique et images : STEPS

Développer des micro-certifications pour le secteur des services aux personnes et aux ménages (PHS)



Co-funded by
the European Union

Contexte

Le **secteur des services personnels et domestiques** représente plus de 9,5 millions de salariés (4 % de l'emploi total dans l'UE) et, compte tenu des tendances démographiques actuelles, il pourrait en compter jusqu'à 5 millions de plus dans les années à venir. En ce qui concerne la demande, la crise de Covid-19 a rapidement augmenté les taux de chômage, atteignant 8,1% en janvier 2021 dans la zone euro (Eurostat, 2021). **L'emploi étant un moteur essentiel de l'inclusion sociale, le secteur desservices aux personnes et aux ménages (PHS) peuvent être un secteur clé pour préserver à la fois l'économie et la société de l'UE.** Par ailleurs, même services aux personnes et aux ménages (PHS) ouvrent un large éventail de compétences spécifiques, dures et douces, souvent transversales et applicables à plusieurs secteurs, elles sont souvent sous-estimées et méconnues. En outre, certains travailleurs appartiennent à des groupes défavorisés (tels que les chômeurs de longue durée et certains demandeurs d'emploi) et n'ont pas de qualifications officielles.

L'apprentissage tout au long de la vie est une voie essentielle pour le développement personnel et la reconnaissance de cet apprentissage peut donner une plus grande valeur aux réalisations des citoyens et à leurs contributions potentielles à la société.

Detlef Eckert Directeur des compétences, DG Emploi, affaires sociales et inclusion



Résultats

Objectif 1 : identifier les initiatives existantes en matière de micro-certifications pour les profils peu qualifiés et fournir des informations sur la législation concernant la validation de l'apprentissage non formel et informel et des services aux personnes et aux ménages (PHS) dans les pays partenaires.



Résultat du projet 1 :
Un rapport d'analyse comparative

Objectif 2 : concevoir de nouvelles normes combinant microcertifications et validation de l'apprentissage non formel et informel, adaptées au secteur des services aux personnes et aux ménages (PHS)



Résultat du projet 2 :
Référentiel de compétences et outils d'évaluation et validation

Objectif 3 : fournir des informations factuelles sur le potentiel des micro-certifications et de la validation de l'apprentissage non formel et informel pour le secteur des services aux personnes et aux ménages (PHS)



Résultat du projet 3 :
Plateforme innovante explorant de nouvelles approches pour la mise en œuvre de la micro-certification par le biais de la validation de l'apprentissage non formel et informel

Objectif 4 : recommandations sur la mise en œuvre de micro-crédits via la validation de l'apprentissage non formel et informel pour les profils peu qualifiés.



Résultat du projet 4 :
Guide pratique

Des compétences reconnues et valorisées grâce à :

Selon le guide Erasmus+, il s'agit d'une preuve reconnue des résultats d'apprentissage qu'un apprenant a obtenu à la suite d'une courte expérience d'apprentissage (...) Les micro-certifications appartiennent à l'apprenant, sont partageables, portables et peuvent être combinés en titres ou qualifications plus importants.

Micro-certifications

**Parcours personnalisés
Reconnaissance des
compétences
Employabilité**

**Validation des acquis de
l'apprentissage**

Recommandations du Conseil 2012 : la validation des acquis de l'apprentissage, à savoir les connaissances, les aptitudes et les compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel et informel [en dehors de l'éducation et de la formation formelle : au travail, à la maison ou dans le cadre d'activités bénévoles] peut jouer un rôle important dans l'amélioration de l'employabilité et la mobilité (...).